

Les formations initiales en environnement en 2012

Dans le champ de la formation initiale, l'environnement représente 11,3 % de l'offre de formations en 2012 et 7,5 % de l'ensemble des effectifs du champ considéré. Même si les jeunes souhaitant suivre un parcours en environnement ont un large choix de formations dans l'enseignement supérieur, ils suivent majoritairement des formations de niveau Bac. Plus d'une formation sur deux a trait à la protection

de la nature ou à la prévention des pollutions et des risques ; pour autant, le nombre de formations dans le domaine de l'énergie a doublé entre 2008 et 2012. L'énergie se révèle ainsi être le domaine le plus attractif avec près de 27 % des effectifs environnementaux en 2012. Plus globalement, l'attractivité des élèves et étudiants pour l'environnement se poursuit.

Le suivi statistique des formations initiales en environnement répond pleinement aux enjeux liés à l'économie verte. La formation représente un élément essentiel de la transition écologique. En effet, l'appareil de formation doit s'adapter à l'apparition de nouveaux métiers mais surtout à l'évolution de ceux devant intégrer de nouvelles compétences.

Qu'il s'agisse de la formation continue ou initiale, il n'existe pas, *à priori*, de système d'information centralisé. Les formations environnementales ou « vertes » sont difficilement identifiables dans les nomenclatures statistiques.

Concernant la formation initiale, le SOeS assure le suivi statistique des effectifs inscrits en environnement (les données sont disponibles depuis 1997 pour les diplômés des niveaux V (CAP) à III (BTS/DUT), depuis 2008 pour les niveaux supérieurs). Il participe de fait à la construction d'un système d'information sur le champ de la formation initiale environnementale. Dans ce cadre, il est amené à identifier les formations environnementales ou « vertes » (*méthodologie*). Depuis 2012, le SOeS analyse le contenu de ces formations, permettant la construction d'un indicateur de mesure du poids relatif des enseignements environnementaux pour chaque formation.

L'offre de formations initiales en environnement

En 2012, 1 120 formations initiales en environnement sont répertoriées¹, allant du CAP au diplôme d'ingénieur. Elles représentent 11,3 % de l'ensemble des formations prises en compte dans l'analyse. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive (*méthodologie*).

L'offre de formations est analysée selon les niveaux de formation, les types de diplômes et les domaines environnementaux. Une appréciation du poids de l'environnement parmi les modules d'enseignements de chaque formation complète l'analyse.

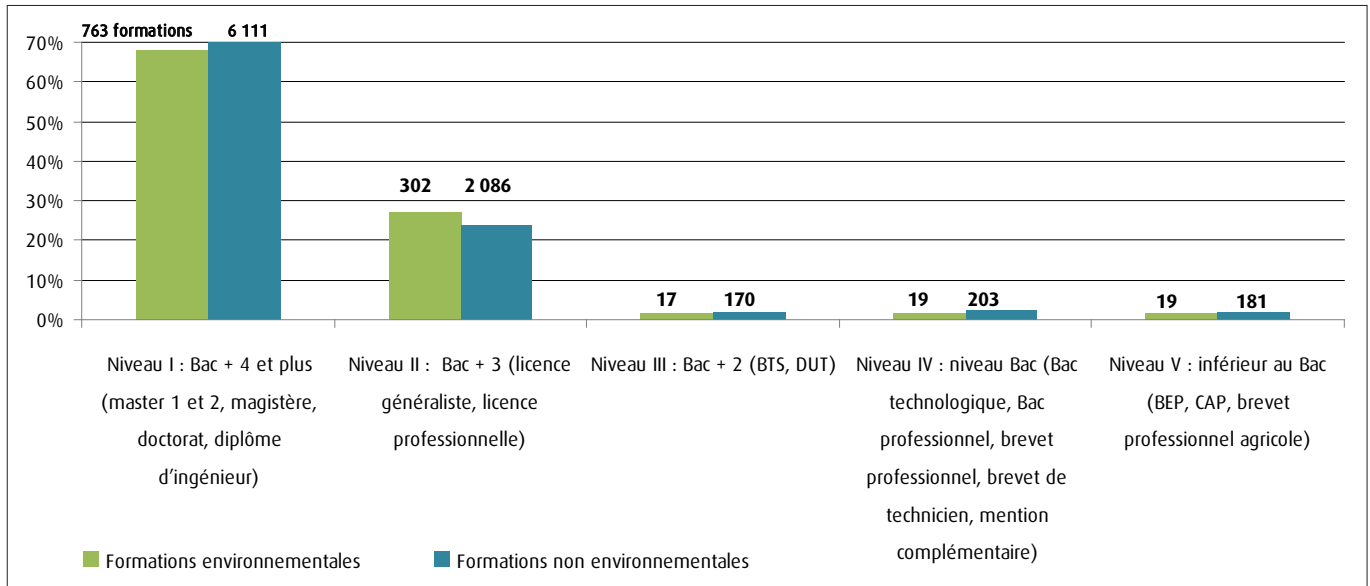
Les formations de l'enseignement supérieur sont surreprésentées dans l'offre de formations initiales.

Les diplômés de l'enseignement supérieur de niveaux I et II constituent près de 95 % de l'offre de formations initiales en environnement, dont plus des deux tiers sont des formations de niveau I (*graphique 1*). Cette surreprésentation des formations supérieures vaut également pour les formations non environnementales (93,7 %).

Les formations de niveaux III à V sont ainsi sous-représentées dans l'offre globale, qu'elle soit environnementale ou non. Les normes d'enregistrement des diplômes peuvent expliquer en partie cette structure : chaque diplôme est identifié par un numéro (code diplôme). Les diplômés de niveau III à V sont normalisés et comptabilisés une seule fois sur l'ensemble du territoire, à l'inverse des diplômes de l'enseignement supérieur tels que les licences et masters qui sont rattachés à des établissements. Ces derniers ont par ailleurs la possibilité d'adapter leur offre, démultipliant ainsi le nombre de formations offertes.

¹ Chaque formation est identifiée dans les bases de données par un code diplôme. Le nombre de formations comptabilisées correspond au nombre de codes diplômes distincts. Ont été retenues les formations pour lesquelles un effectif a été enregistré en 2012. Les mêmes filtres ont été appliqués aux formations non environnementales (types de diplôme, effectifs en dernière année...) pour assurer la comparabilité des données.

Graphique 1 : répartition du nombre de formations initiales en 2012, selon le niveau de diplôme



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOEs, 2014

Les masters (62,5 %) et les licences professionnelles (24,3 %) sont les diplômes les plus représentés dans l'offre de formations initiales en environnement en 2012.

Analysée par niveau de diplôme, l'offre de formations environnementales présente diverses caractéristiques (graphique 2) :

- les masters sont les diplômes les plus représentés parmi les formations de niveau I : 91,7 % dont une majorité de masters indifférenciés (51,8 %), 30,4 % de masters pro, 16,1 % de masters recherche et 1,6 % de masters ingénieur ;

- 90,1 % de l'offre de formations de niveau II porte sur des licences professionnelles (contre 72,1 % pour les formations non environnementales) ;

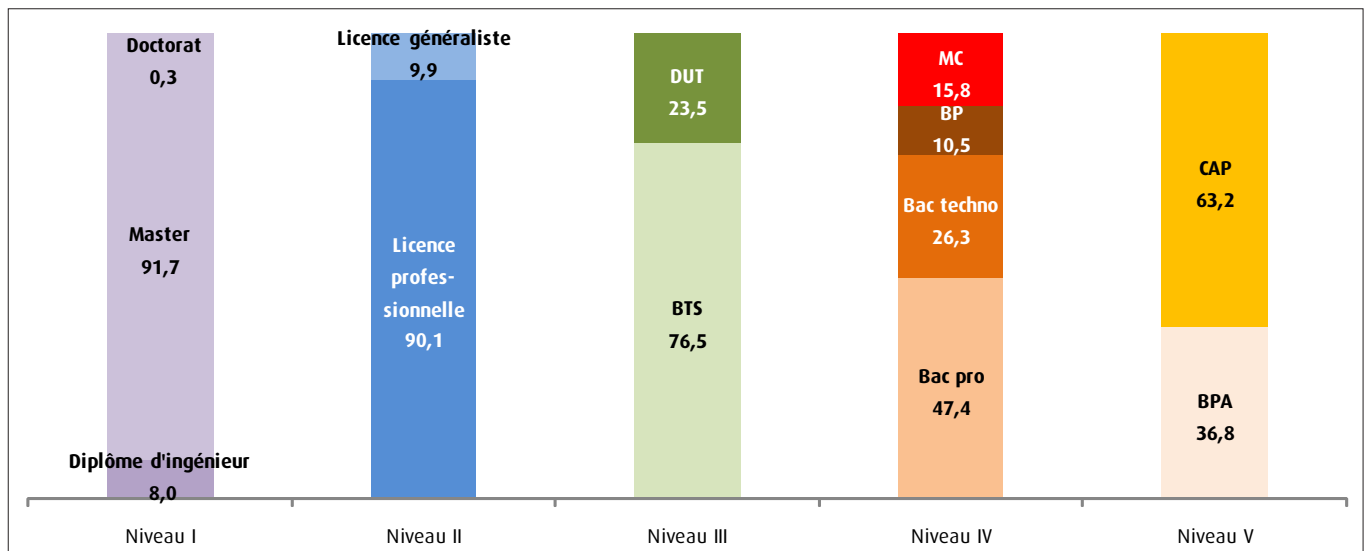
- les BTS sont prédominants dans l'offre de formation de niveau III : 76,5 % (contre 67,1 % pour les formations non environnementales) ;

- les Bac pro représentent 47,4 % de l'offre de formations de niveau IV, comme pour les autres formations ;

- 63,2 % de l'offre de formations de niveau V concerne les CAP (contre 91,2 % pour les formations non environnementales).

Graphique 2 : répartition du nombre de formations initiales en environnement en 2012, selon le type de diplôme

En %



Note : DUT = diplôme universitaire de technologie ; BTS = brevet de technicien supérieur ; MC = mention complémentaire ; BP = brevet professionnel ; Bac techno = bac technologique ; Bac pro = bac professionnel ; CAP = certificat d'aptitudes professionnelles ; BPA = brevet professionnel agricole.

Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOEs, 2014

Plus d'une formation sur deux porte sur la protection de la nature (31,8 %) ou la prévention et réduction des pollutions et risques (23,1 %).

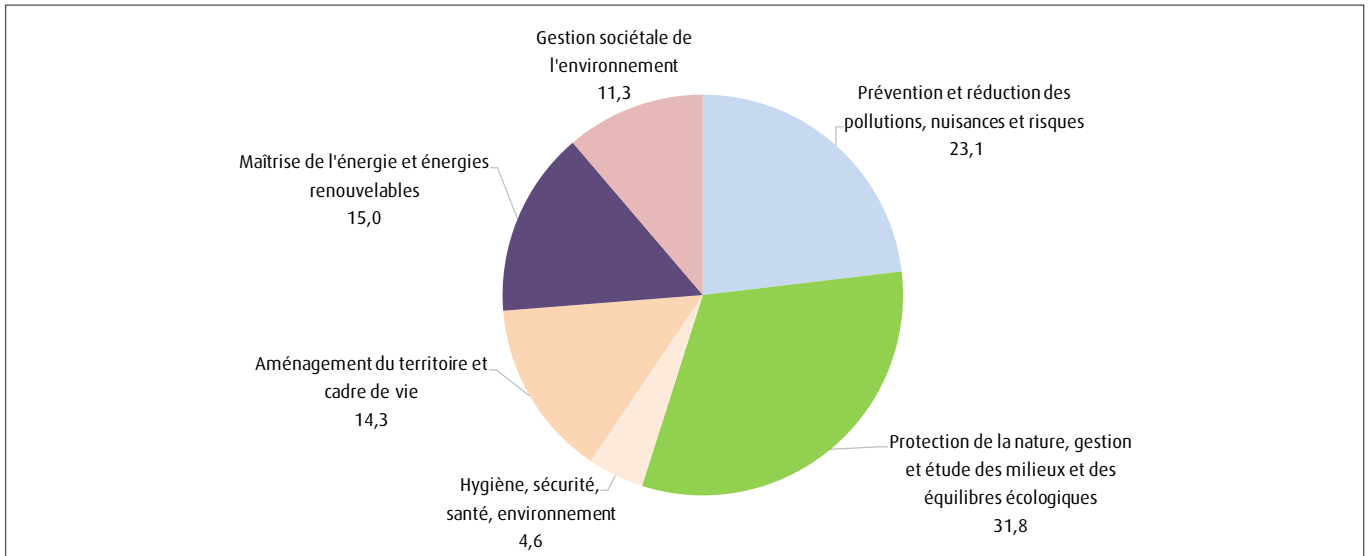
Les domaines de la protection de la nature et de la prévention des pollutions sont « traditionnellement » au cœur des thématiques environnementales. Ils sont ainsi les plus représentés dans l'offre de formations initiales (*graphique 3*). Ces mêmes domaines présentent d'ailleurs le nombre le plus important de formations à dominante environnementale : respectivement 71,6 % et 72,2 % (*graphique 4*). Outre ces deux thématiques, on retrouve des formations liées à

l'énergie (15 % de l'offre), l'aménagement du territoire et cadre de vie (14,3 %) et la gestion sociétale de l'environnement (11,3 %). Le domaine de l'hygiène, sécurité, santé, environnement (HSSE) est, quant à lui, faiblement représenté (4,6 %).

Le domaine de l'aménagement du territoire et du cadre de vie concentre à la fois le plus grand nombre de formations faiblement environnementales (14,9 %) mais aussi le plus petit nombre de formations aux enseignements environnementaux majoritaires (49,7 %) - (*graphique 4*).

Graphique 3 : répartition du nombre de formations initiales en environnement en 2012, par domaine

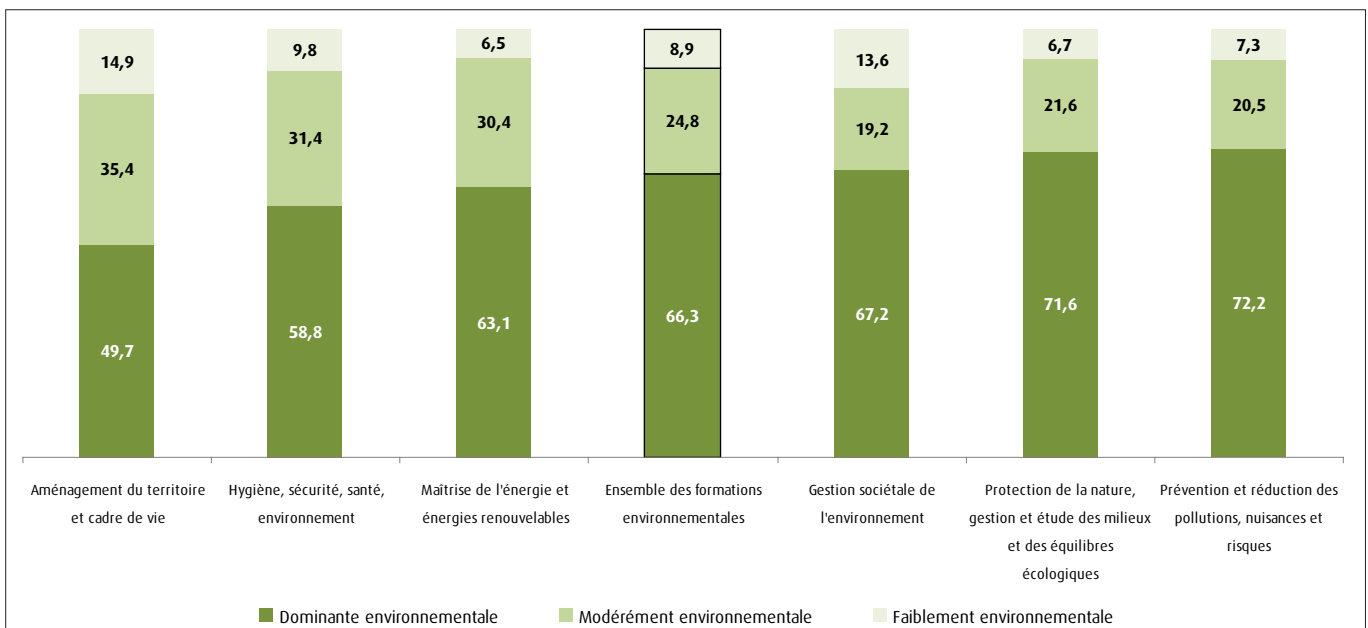
En %



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

Graphique 4 : répartition du nombre de formations initiales en environnement en 2012, selon le poids des enseignements environnementaux, par domaine

En %



Note : dominante environnementale : les modules d'enseignements environnementaux représentent plus de 50 % des modules de la formation ; modérément environnementale : les modules d'enseignements environnementaux représentent entre 25 et 50 % des modules de la formation ; faiblement environnementale : les modules d'enseignements environnementaux représentent moins de 25 % des modules de la formation (*méthodologie*).

Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

L'offre de formations dans le domaine de l'énergie s'étoffe depuis 2008.

Même si les deux domaines « traditionnellement » environnementaux sont prédominants dans l'offre de formations, le poids que représente l'énergie a sensiblement évolué : en 2008, 8,9 % des formations environnementales étaient consacrés à l'énergie. En 2012, cette part s'élève à 15 % (graphique 5). Il s'agit de l'évolution la plus conséquente parmi les six domaines environnementaux. Le nombre de formations du domaine « maîtrise de l'énergie et énergies

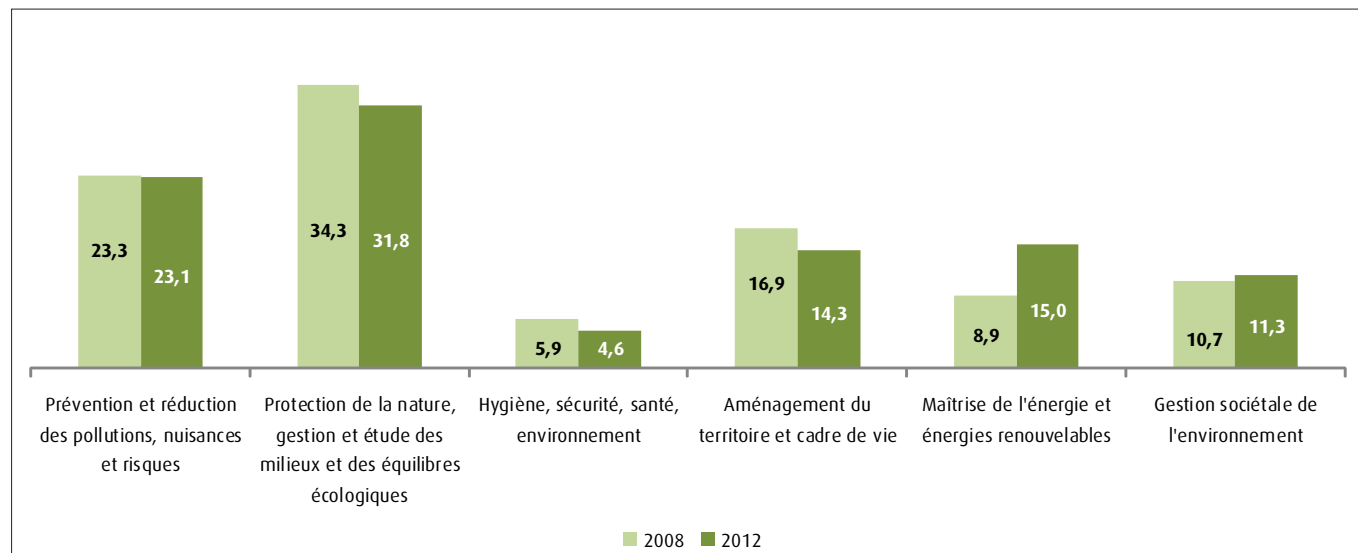
renouvelables » a doublé en cinq ans : 84 étaient comptabilisées en 2008, 168 le sont en 2012.

Globalement, la base des formations initiales en environnement s'est enrichie de 175 formations entre 2008 et 2012, soit une augmentation de 18,5 %.

Cette évolution est liée à l'ajout de nouveaux diplômes dans le champ de l'environnement, mais aussi, dans une moindre mesure, à une révision du champ due à la mise à jour des données.

Graphique 5 : répartition du nombre de formations initiales en environnement en 2008 et 2012, par domaine

En %



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

Les effectifs inscrits en formations initiales en environnement

À la rentrée 2012-2013, 93 353 élèves et étudiants sont inscrits en dernière année de l'une des 1 120 formations initiales recensées en environnement. Ils représentent 7,5 % de l'ensemble des effectifs du champ considéré, tous domaines d'études confondus.

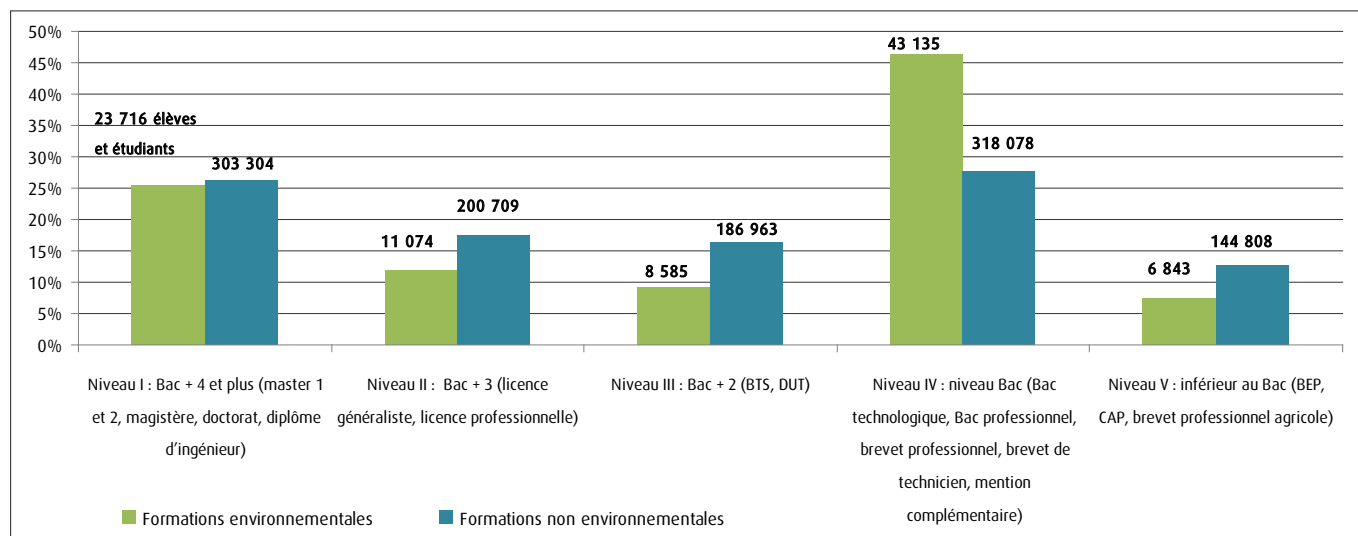
La répartition des inscrits par niveau et spécialités de formations diffère de l'offre proposée (graphiques 1 et 3).

Avertissement : l'ajout de quatre nouveaux diplômes (Bac technologiques créés en 2010 dont les premiers effectifs en dernière année sont disponibles en 2012), pour lesquels plus de 23 700 élèves sont comptabilisés, explique la hausse de près de 27 % des effectifs environnementaux en 2012, mais aussi les changements en termes de répartition des effectifs par domaine, niveau de diplôme... De plus, le reclassement de certains diplômes (masters en particulier) dans le champ environnemental a légèrement modifié les volumes d'effectifs présentés les années précédentes (sur 2008-2011).

Les jeunes inscrits en environnement en 2012 suivent majoritairement (46,2 %) une formation de niveau Bac, alors que les formations de ce niveau ne représentent que 1,7 % de l'offre.

Leur poids est 1,5 fois plus important que parmi les formations non environnementales (27,6 %) - (graphique 6). Un quart des élèves et étudiants de l'environnement suivent une formation supérieure de niveau Bac + 4 et plus (contre 26,3 % pour les autres formations) ; 11,9 % sont inscrits en licence, généraliste ou professionnelle (contre 17,4 %). Moins d'un jeune sur dix inscrit en environnement suit un BTS ou un DUT (contre 16,2 %). Le faible volume d'élèves inscrits en niveau V (7,3 %) est à rapprocher de la réforme de la voie professionnelle mise en place en 2009 : les BEP ont été intégrés dans le cursus des bacs professionnels, qui se préparent désormais en trois ans. Seuls les CAP et brevets professionnels agricoles sont pris en compte dans les formations de niveau V depuis 2010.

Graphique 6 : répartition des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en 2012, par niveau de diplôme



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

Selon les niveaux de formation, certains diplômes sont plus attractifs que d'autres.

Parmi les formations de niveau I, les masters restent les plus prisés avec 77,2 % des inscrits, dont 27,8 % suivent un master professionnel, 6,2 % un master recherche. Les diplômes d'ingénieurs représentent presque 20 % des effectifs (graphique 7).

Parmi les étudiants inscrits en licence, un peu plus d'un sur deux (55,1 %) suit une licence professionnelle, les autres une licence généraliste.

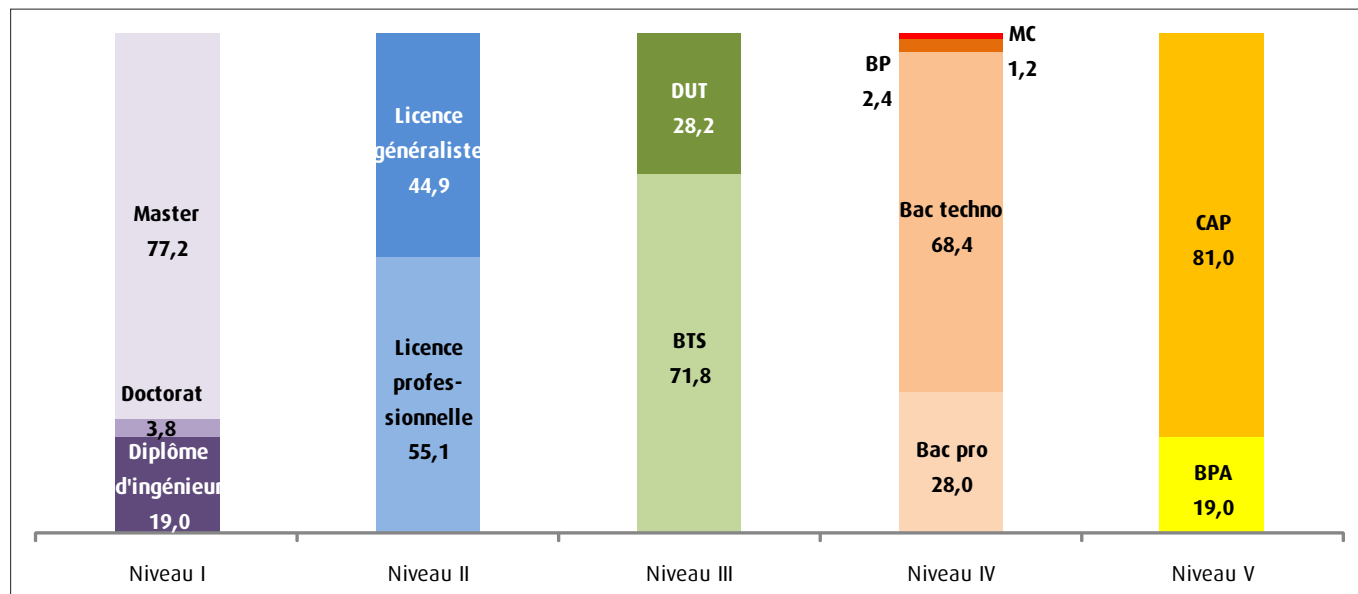
Parmi les formations de niveau III, les BTS sont suivis par près de 72 % des étudiants.

Quant aux formations de niveau IV, le Bac techno est le diplôme le plus attractif avec 68,4 % des inscrits. Le Bac pro est suivi par 28 % des inscrits. La mention complémentaire représente à peine 1 % des inscrits.

Les effectifs inscrits en formation de niveau V sont très majoritairement en CAP (81 %).

Graphique 7 : répartition des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement en 2012, par niveau et type de diplôme

En %



Note : DUT = diplôme universitaire de technologie ; BTS = brevet de technicien supérieur ; MC= mention complémentaire ; BP = brevet professionnel ; Bac techno = bac technologique ; Bac pro = bac professionnel ; CAP = certificat d'aptitudes professionnelles ; BPA = brevet professionnel agricole.

Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

Les hommes sont surreprésentés parmi les élèves et étudiants de l'environnement.

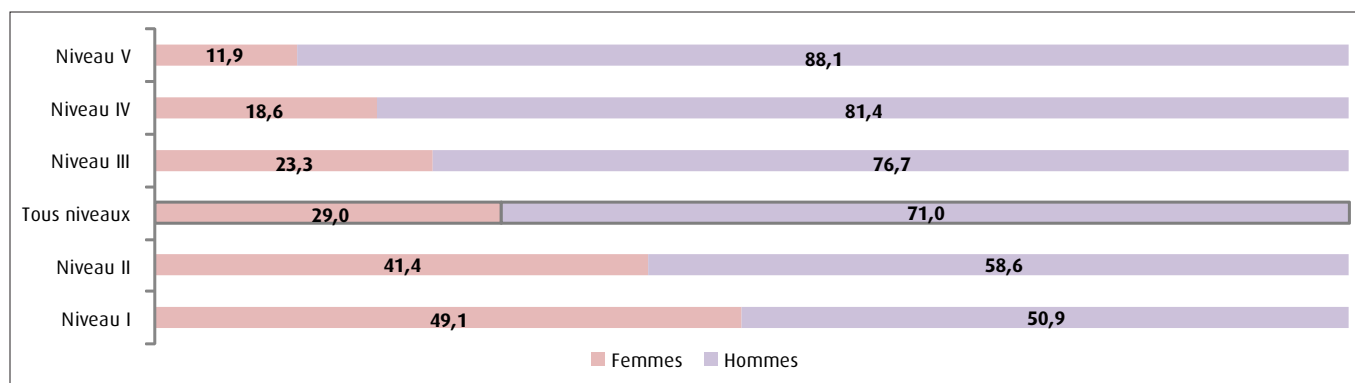
Alors que la parité est quasi observée parmi les formations non environnementales, 71 % des inscrits en formations environnementales sont de sexe masculin (*graphique 8*). Ils représentent 81,4 % des élèves en formation de niveau IV et 88 % de ceux inscrits en formation de niveau V. La parité femmes-hommes

s'observe cependant pour les formations supérieures de niveau I ; elle est un peu moins marquée sur les niveaux II (41,4 % des inscrits sont des femmes).

Les femmes sont majoritaires parmi les formations en HSSE (54,3 %) et gestion sociétale de l'environnement (57,4 %). Les formations du domaine de l'énergie sont presque exclusivement suivies par des hommes (93,3 %).

Graphique 8 : répartition des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement par niveau et par genre, en 2012

En %



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

Le nombre d'apprentis diminue parmi les jeunes inscrits en formations environnementales.

En 2012, 13,1 % des effectifs suivent une formation environnementale en apprentissage (contre 15,2 % parmi les formations non environnementales). En 2008, les apprentis représentaient 15,8 % des effectifs environnementaux. Leur part diminue au sein des inscrits en formations environnementales alors qu'elle augmente de manière générale dans l'appareil de formation (en 2008, leur part était de 13,6 %).

Parmi les étudiants de l'enseignement supérieur (niveaux I et II), 4,2 % sont en apprentissage (2,8 % pour les formations non environnementales). Les diplômes les plus concernés sont les diplômes d'ingénieurs spécialisés (deux tiers des inscrits) et les masters professionnels (15,4 %).

Les apprentis sont finalement beaucoup plus présents parmi les

formations de niveaux III à V ; les deux tiers des inscrits en formation de niveau V sont en apprentissage.

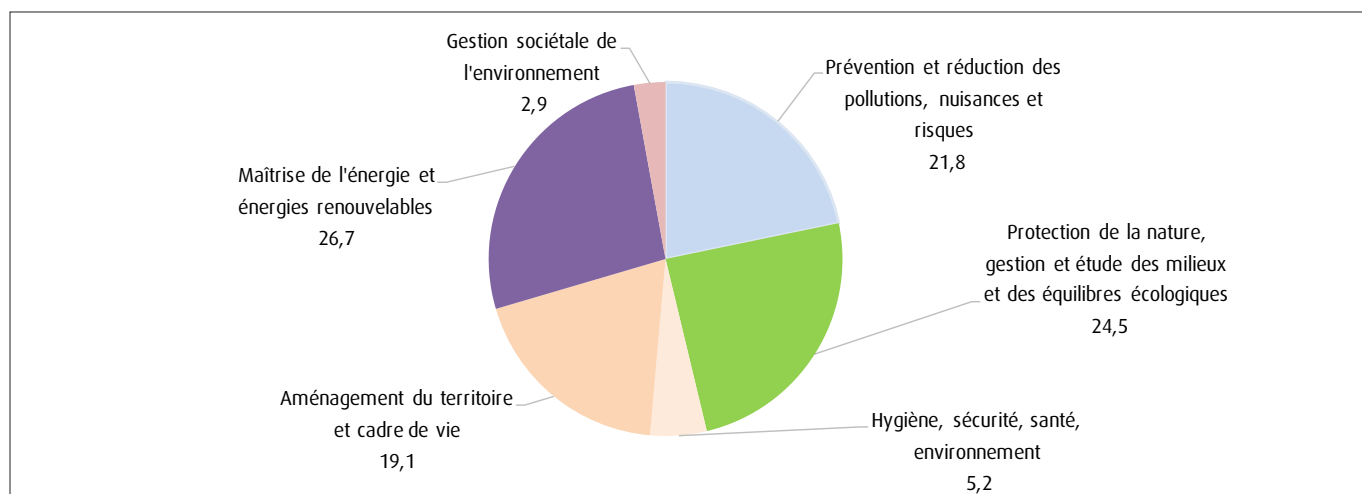
Les diplômes les plus concernés par l'apprentissage sont : le brevet professionnel (agricole ou non) qui est d'ailleurs constitué uniquement d'apprentis ; le CAP agricole (72,6 %) ; la MC (50,8 %) ; le BTS (41,5 %) ; le BTS agricole (29,4 %) ; le Bac Pro (19 %) ; le Bac Pro agricole (24,2 %) et le CAP (37,3 %).

Le domaine de l'énergie est le plus attractif des domaines environnementaux en 2012.

Alors que la protection de la nature et l'aménagement du territoire étaient les domaines les plus attractifs depuis 1997, en 2012, les formations liées à l'énergie concentrent le plus grand nombre d'élèves et étudiants (26,7 %). Près du quart des inscrits suivent une formation en protection de la nature, 21,8 % en prévention des pollutions (*graphique 9*).

Graphique 9 : répartition des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement en 2012, par domaine

En %



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

Ce changement de répartition résulte de l'intégration des quatre Bac technologiques dans la liste des formations environnementales. Relevant des domaines de l'énergie et de la prévention des pollutions, leur prise en compte explique également l'évolution des effectifs de ces deux domaines en 2012 (*graphique 10*).

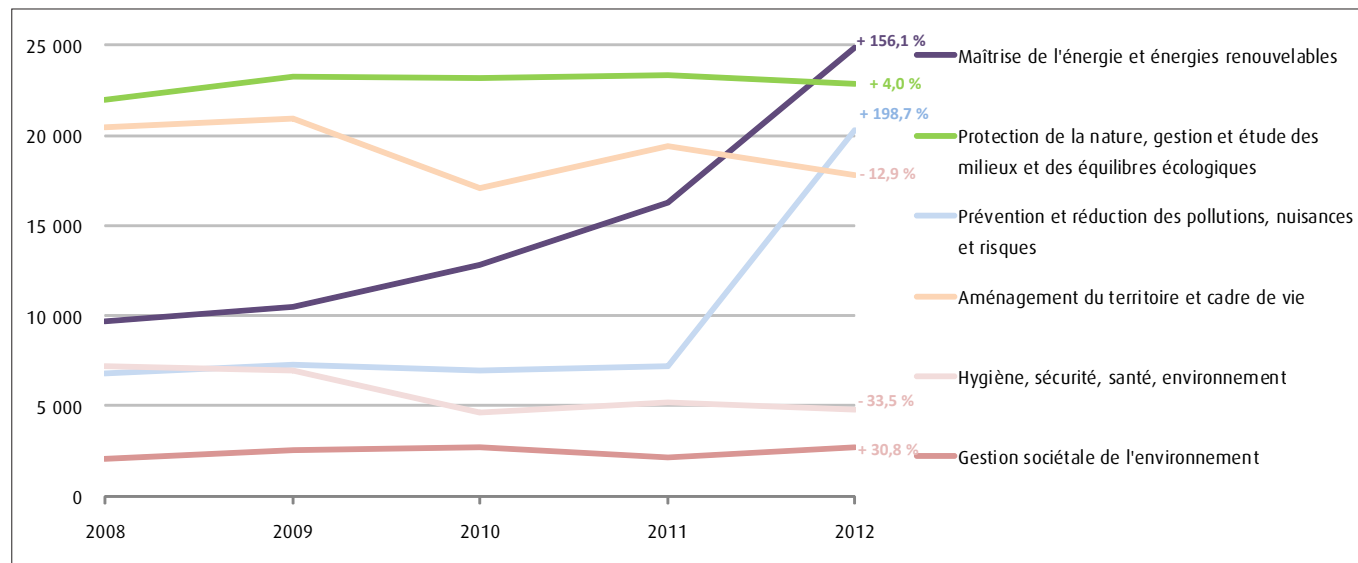
Les effectifs inscrits en 2012 en formations dans les domaines de l'énergie et de la prévention des pollutions sont presque trois fois plus nombreux qu'en 2011.

Il n'en demeure pas moins une réelle attractivité des formations du domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables :

le nombre d'inscrits a augmenté en moyenne de 18,7 % par an sur la période 2008-2011 (contre 2,6 % pour l'ensemble des formations environnementales) - (*graphique 11*).

Le domaine HSSE est celui qui perd le plus d'inscrits : - 33,5 % en cinq ans. L'aménagement du territoire en perd également, mais dans une moindre proportion (- 12,9 %). L'évolution des effectifs en protection de la nature est plutôt faible (+ 4 %) au regard des évolutions des autres domaines. Quant aux formations en gestion sociétale de l'environnement, leurs effectifs ont progressé de près de 31 % entre 2008 et 2012.

Graphique 10 : évolution des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement entre 2008 et 2012, par domaine



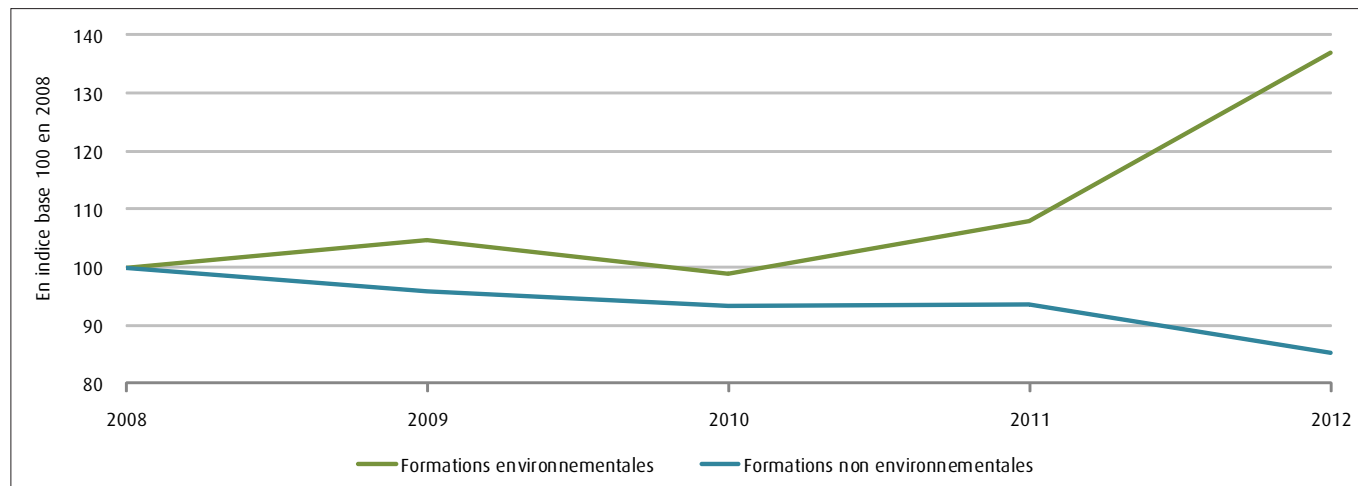
Source : d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

L'attractivité des formations environnementales se poursuit.

Entre 2008 et 2011, les effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement ont augmenté, en moyenne, de 2,6 % par an, alors qu'ils diminuaient quasiment d'autant pour les formations non environnementales. En 2012, ils connaissent

une progression assez forte : + 26,8 %, toujours en raison de la comptabilisation des effectifs des quatre nouveaux Bac techno. Parallèlement, les effectifs des formations non environnementales continuent de baisser (- 8,8 %).

Graphique 11 : évolution des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale entre 2008 et 2012



Source : d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

La hausse des effectifs en formations environnementales en 2012 est tirée par l'explosion du nombre d'élèves parmi les formations de niveau IV (+ 77,6 % par rapport à 2011), en l'occurrence parmi les Bac technologiques (graphique 12). L'évolution de ces effectifs est en effet déterminée par deux faits marquants : i. le report d'une partie des effectifs de niveau V parmi les Bac professionnels à la suite de la réforme de la voie professionnelle et la disparition des BEP en 2009 ; la hausse des effectifs est visible en 2011 ii. La création en 2010 de quatre nouveaux Bac technologiques (STL Biotechnologies, STI2D Innovation technologique et éco-conception, STI2D Énergies et environnement, STI2D Architecture et construction) dont les premiers effectifs en dernière année (plus de 23 700) sont comptabilisés en 2012. La mise en place en 2010 de deux nouvelles mentions complémentaires (technicien en ENR) explique par ailleurs la multiplication par 3,5 du nombre d'élèves inscrits en mention complémentaire entre 2010 et 2011.

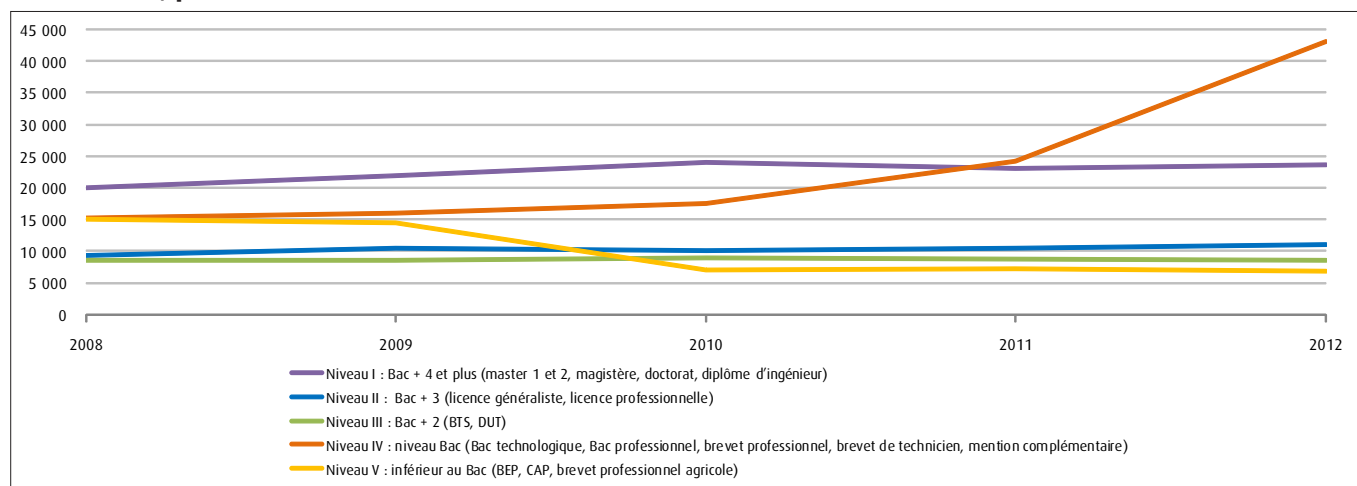
Les effectifs inscrits en formations environnementales de niveau I augmentent de 4,2 % en moyenne par an sur 2008-2012. Les élèves ingénieurs sont notamment plus nombreux : + 12,1 % en moyenne par an sur la période.

Ceux suivant une formation de niveau II connaissent une évolution similaire avec 4,6 % d'effectifs en plus en moyenne par an entre 2008 et 2012, les licences professionnelles étant le principal moteur (+ 7,3 % en moyenne par an).

Quant aux effectifs inscrits en formations de niveau III, leur progression est stable sur les cinq années. Les DUT perdent malgré tout des inscrits (- 2,3 % en moyenne par an).

Les élèves inscrits en formation de niveau V ont diminué d'environ 18 % par an en moyenne sur la période 2008-2012. Mais c'est en 2010 que l'effet de la réforme de la voie professionnelle est visible avec un pic de diminution des effectifs. Au-delà de la perte d'élèves liée à la suppression des BEP, les inscrits en BPA ont augmenté de 14,7 % en moyenne par an sur les cinq années, ceux en CAP de 3,5 %.

Graphique 12 : évolution des effectifs inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement entre 2008 et 2012, par niveau



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

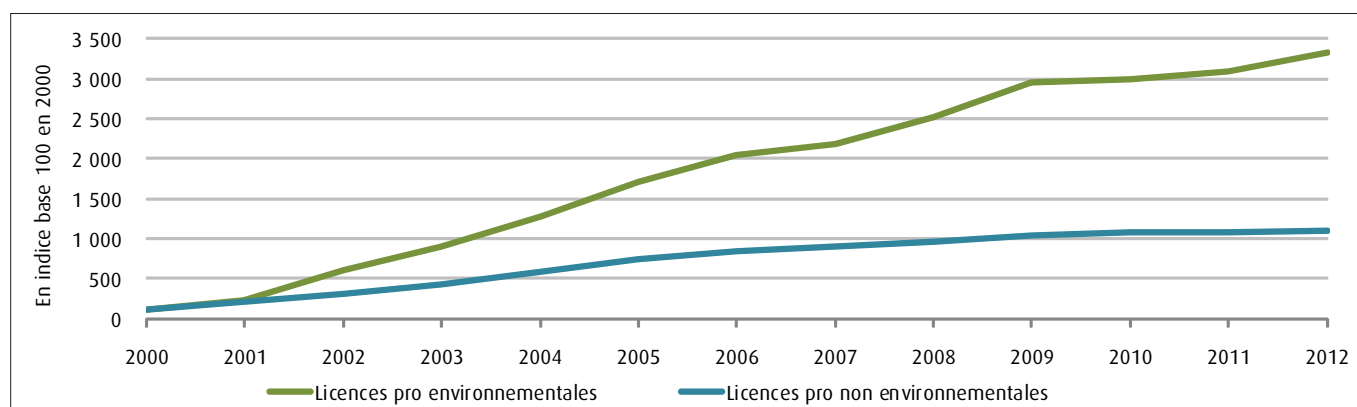
Les licences professionnelles sont très prisées des étudiants en environnement.

La licence professionnelle fait partie, avec les masters, des diplômes les plus répandus parmi l'offre de formation : elles représentent près du quart de l'offre de formations en environnement en 2012 (272 formations comptabilisées) alors que seulement 7 étaient identifiées en 2000. Le tiers de l'offre de formations concerne le domaine de l'énergie et 27,6 % celui de la prévention des pollutions. Le nombre de licences professionnelles dans le domaine de l'énergie a doublé entre 2008 et 2012.

En 2000, date de la mise en place des licences professionnelles, ils étaient 183 étudiants à suivre ce type de formation. Douze ans après, ils sont plus de 6 000, 33 fois plus nombreux (graphique 13). Les effectifs en licence professionnelle environnementale ont crû de près de 34 % en moyenne par an sur la période 2000-2012. Cette hausse s'élève à 22,1 % pour les effectifs inscrits en licence professionnelle ne relevant pas du champ environnemental.

Cependant, sur les cinq dernières années, la tendance à la hausse est moins forte (+ 7,3 % par an en moyenne).

Graphique 13 : évolution des effectifs inscrits en licence professionnelle, entre 2000 et 2012



Source : d'après données Céreq, base Reffet - MESR, bases BCP et Sise - Traitements : SOeS, 2014

Méthodologie

L'identification des formations environnementales

Le SOeS mobilise les données de la base Reflet, gérée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), et du système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise), détenu par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur, pour identifier les formations initiales en environnement et suivre les effectifs inscrits.

Les formations, identifiées au préalable à partir d'une recherche de mots-clés définissant l'environnement dans les intitulés de diplômes, sont classées selon six domaines environnementaux établis par le SOeS :

- « *la prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques* » : ce domaine regroupe les formations ayant trait à la lutte contre les pollutions (eau, air, sols, déchets, nuisances sonores), à la gestion des déchets, aux traitements de l'air, des eaux usées, des boues de station d'épuration..., à l'assainissement, à la prévention et gestion des risques environnementaux, naturels, technologiques, à la chimie environnementale, aux éco-technologies, à l'éco-conception et aux études d'impact (normes Iso 14001), à l'éco-toxicologie, au génie civil appliqué à l'environnement... ;
- « *la protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques* » : sont classées dans ce domaine, toutes les formations traitant de la protection de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces naturels, des ressources, de la protection et gestion des milieux (eau, air, sols, forêt, littoral...), de l'écologie, des géosciences...

Ces deux premiers domaines constituent le champ « traditionnel » de l'environnement. Au fur et à mesure de la prise en compte de l'environnement dans les activités économiques, le champ des formations environnementales s'est élargi. L'exemple le plus emblématique est le domaine de l'énergie.

- « *la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables* » : les formations classées dans ce domaine portent sur l'efficacité et la performance énergétique, l'isolation thermique, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, le génie énergétique et climatique, l'éco-construction, l'habitat HQE, l'effet de serre, les bilans carbone, énergétique... ;
- « *l'aménagement du territoire et cadre de vie* » : les formations intégrées dans ce domaine sont liées aux travaux paysagers, à l'aménagement urbain et paysager, des territoires, au développement urbain durable, à la ville durable, à la mobilité durable, à l'éco-tourisme, à la géographie environnementale... ;
- « *l'hygiène, sécurité, santé, environnement* » : ce domaine concerne les formations traitant des bioservices, de l'hygiène, de l'entretien et de la propreté des locaux (prévention et traitement des biocontaminations), des diagnostics qualité, sécurité, environnement (QSE). L'hygiène, santé, sécurité, environnement est un domaine d'expertise technique contrôlant les aspects liés au risque professionnel au sein de l'entreprise ;
- « *la gestion sociétale de l'environnement* » : ce domaine, exclusivement dédié aux formations de l'enseignement supérieur, considère la dimension « Sciences humaines et sociales » de l'environnement. Sont ainsi répertoriées les formations traitant des aspects économiques, réglementaires et sociaux de l'environnement (droit de l'environnement, économie de l'environnement, fiscalité verte, politiques environnementales, sociologie de l'environnement...). On y retrouve également les formations dans lesquelles sont dispensés des enseignements en conseil en environnement, marketing environnemental, communication environnementale, développement durable, RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise)...

Les types de diplômes pris en compte

L'analyse des formations environnementales ne concerne pas l'ensemble des diplômes du système éducatif. Sont pris en compte les diplômes techniques et professionnels pour les niveaux inférieurs ou égaux au Bac et les Bac + 2 ; les diplômes universitaires (professionnels ou non) et d'ingénieurs pour les niveaux supérieurs ou égaux à Bac + 3. Ces diplômes sont classés selon cinq niveaux :

- Niveau I : diplômes de niveau Bac + 4 et plus (master 1 et 2, magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur) ;
- Niveau II : diplômes de niveau Bac + 3 (licence généraliste, licence professionnelle) ;
- Niveau III : diplômes de niveau Bac + 2 (BTS, DUT) ;
- Niveau IV : diplômes de niveau Bac (Bac technologique, Bac professionnel, brevet professionnel, brevet de technicien, mention complémentaire) ;
- Niveau V : diplômes de niveau inférieur au Bac (BEP, CAP, brevet professionnel agricole).

La comptabilisation des effectifs

Le suivi statistique des effectifs tient compte des inscrits en dernière année de formation. Les inscrits de l'année n correspondent aux élèves et étudiants de l'année n/n+1. Les inscrits de 2012 correspondent ainsi aux élèves et étudiants de l'année 2012-2013.

En raison des types de diplômes pris en compte mais aussi de la méthodologie d'identification des formations environnementales, la liste établie n'est pas exhaustive.



Chiffres & statistiques

**Commissariat général
au développement
durable**

**Service
de l'observation
et des statistiques**

Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mel : diffusion.soes.cgdd
@developpement-
durable.gouv.fr

**Directeur
de la publication**
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2014

Sophie MARGONTIER